

1 Sur votre agenda

«VELORUTION : l'appel du 18 Juin»

Le Collectif Vélorution vous invite à vous déplacer

le 18 Juin 2011

à 14h à l'Esplanade

pour venir déambuler avec nous autour du centre ville !

L'objectif : Valoriser les modes de déplacements conviviaux et non-polluants, et rassembler et porter les revendications des transports doux en général.

Y sont donc conviés les vélos, mais aussi les trottinettes, les rollers, les skateboards, les piétons, les poussettes, les fauteuils roulants, etc... !

Le trajet sera effectué en musique et au rythme piéton afin de lui laisser le temps et de lui donner plus d'ampleur. Quelques actions seront aussi proposées tout au long du trajet (sitting de vélos, tracts, faux PV sur les mal-garés,...). Musiciens, jongleurs, déguisements, et toute autre animations sont également les bienvenus !

Nous partirons de la Comédie et ferons une boucle autour de l'Écusson en empruntant des itinéraires qui sont les points noirs des cyclistes montpelliérains.

La manifestation finira sur l'Esplanade où il sera possible de remplir un «cahier de doléances» en faisant part de vos remarques ou revendications concernant vos pratiques quotidiennes en transport doux (manque de place sur la chaussée, carrefour dangereux, etc...), ou bien de les écrire sur un grand panneau mis à disposition. Nous souhaiterions ensuite les porter ensemble à la mairie.

2 La vélorution se rénove

2.1 Vélorutions

Depuis quelques années, les vélorutions ont lieu à Montpellier de manière plus ou moins régulières, le plus souvent sur un parcours faisant le tour du centre ville (sauf quelques décentralisations – Castelnau par exemple). Au début elles ont été organisées par un collectif vélorutionnaire, puis ont été reprises par Vélocité.

La dernière (samedi 26 mars 2011) a été organisée par un petit groupe de personnes, au nom de l'association étudiante «l'Ouvre-tête» et ce dans le cadre de la Semaine de l'Environnement qui avait lieu du 19 au 26 Mars. Suite à cette manifestation plutôt réussie, des personnes de ce petit groupe ont exprimé l'envie de participer à la réflexion et l'organisation des prochaines vélorutions. Ils en ont discuté avec des membres du bureau de Vélocité (Luc Nourigat et Marie-Catherine Vilarem), à la suite de quoi il a été décidé de tenir une réunion commune concernant l'organisation des vélorutions à venir. Cette réunion a eu lieu le 19 avril 2011, à laquelle ont participé une dizaine de cyclistes, membres de l'Ouvre-Tête, de Vélocité ou «simples» cyclistes. Cette réunion a permis de faire émerger plusieurs idées nouvelles, propres à renouveler un peu le déroulement de ces événements qui avaient tendance à devenir routiniers. Voici quelques éléments du compte-rendu, tel qu'il nous a été transmis par Catherine Aberdam.

Plusieurs propositions sont faites pour «agrémenter» la vélorution, avoir une couverture médiatique et motiver les troupes :

- *Peinture de fausses pistes cyclables.*
 - Déjà fait il y a quelques années rue Saint Louis (mais effacé le lendemain par la mairie) et lors de la dernière vélorution avec de la peinture rouge (partie avec la pluie)
 - Peindre en blanc (ou autre couleur) mais pas en vert (cou-

leur des vraies pistes cyclables)

- Craies pour que les enfants (et les grands enfants) puissent dessiner-écrire sur la rue
- Le cortège suivrait les personnes qui tracent les pistes
- *Cahiers de doléances.*
 - En fin de manif : grands panneaux pour que les gens inscrivent leurs doléances
 - Faire un grand panneau par quartier + 1 panneau général
 - Presse : correspondants Midi Libre dans les quartiers pour chaque panneau de quartier + presse locale généraliste (Midi Libre, TV Sud – ex 7L TV –, France 3, Radio Divergence, Radio Clapas, radio campus) pour l'ensemble
 - publier les doléances sur le site de Vélocité
 - Apporter les doléances à la mairie en fin de manif
- *Vélorution festive.*
 - Faire venir une fanfare : côté festif + permet de faire des pauses avec un but
 - Pour porter les musiciens :
 - charrette à cheval
 - vélos ou triporteurs : un atelier de préparation de vélos-triporteurs est prévu en vue du festival des fanfares. Il aura lieu tous les samedis matins de 9h à 12 h à l'atelier du vieux biclou des beaux arts (rue de la Poésie). Voir si il serait possible d'utiliser les engins pour la vélorution.
- *Le rythme de la vélorution.* Problème : à vélo on va trop vite pour une manif ; il faut trouver des solutions pour ralentir, tout en gardant la motivation.
 - Si il y a des poussettes cela permet d'instaurer un rythme plus lent
 - Marcher à côté des vélos (ce qui permet aussi d'augmenter la place prise par la vélorution) au moins sur une partie du parcours
 - Faire des tours de rond-point (chacun peut aller à son

- rythme et faire plus ou moins de tours)
- L'avancée de la vélorution au rythme de la peinture des pistes cyclables permet d'instaurer un rythme lent
- *Créer un faux parking à vélos*. Pour signaler le problème du stationnement : faire une sorte de sitting de vélos à la fin de la vélorution (sur la Comédie ?).
- *Signalisation des «embûches»*. Le long de la vélorution signaler les problèmes
 - Flys à mettre sur les poteaux et autres objets mal placés situés sur le circuit
 - Flys à mettre sur voitures mal garées : Faux PV (avec rappel de l'article de loi) et/ou «1 voiture mal garée = 1 cycliste en danger»
 - Laisser des faux PV aux participants à la fin pour qu'ils continuent à les «distribuer» dans leurs trajets quotidiens
 - Recouvrir les voitures mal garées de draps avec des slogans peints dessus
 - Prendre en photo et diffuser le tout
- *Arrivée de la vélorution*.
 - Sur la Comédie - Esplanade ?
 - Cahiers de doléances (voir plus haut)
 - Stands de vélocité, vieux biclou, mandarine, Ę
 - Indication de temps de parcours sur certains trajets choisis dans Montpellier en voiture, en vélo, en transports en commun
 - Concours de l'objet (voiture, poubelle, Ę) qui bloque le plus la piste (à faire à l'arrivée ou à un autre moment ?)
 - Interventions ? (du genre «Le vélo à Copenhague»)
- *Itinéraire*.
 - Trajet où l'on sait qu'il y a souvent des voitures mal garées (attention : certains endroits sont bloqués en semaine mais libres le samedi)
 - Passer par des endroits où il paraît intéressant de peindre des nouvelles pistes
 - Plutôt au centre parce que cela permet d'augmenter le cortège avec les cyclistes qui passent
 - Faire le trajet sur des pistes existantes (tous à la queue leu leu) et investir la route quand il n'y a pas d'autre solution pour montrer le manque OU faire un itinéraire uniquement là où la circulation douce est difficile ?

En plus de ces idées, la réunion a aussi évoqué les questions pratiques d'organisation, de communication, etc. et a fixé la prochaine vélorution à la date du samedi 18 juin (voir ci-dessus la rubrique «Sur votre agenda»)

On assiste donc à un renouvellement intéressant – et même un rajeunissement – qui devrait redonner de la dynamique à ces manifestations importantes pour faire connaître notre revendication essentielle : *Pouvoir circuler de façon paisible, partout, à vélo !* et les moyens d'y parvenir. Pour l'encourager, et pour être cohérent avec les objectifs de notre association, rendez-vous nombreux à cette prochaine vélorution, afin de nous faire entendre de plus en plus fort !

2.2 Prenons place !

communiqué par Robert Turquety

Le collectif montpelliérain militant et convivial « Prenons place ! » a pour objectif de se réapproprié l'espace public en organisant des grands pique-niques dans des lieux publics dont l'aménagement laisse à désirer, ou qui ont été peu à peu "privatisés". Par cette action, il souhaite exprimer la volonté des habitants de disposer d'espaces agréables toute l'année non monopolisés par les voitures ou les bars et restaurants, et de maintenir le lien social dans les quartiers. Pour agrémenter ces pique-niques par un

côté festif et convivial et pour donner un aperçu de ce que pourrait être le lieu pensé différemment, l'idée est d'embellir l'espace investi : on installe de la moquette verte, des nappes à carreaux,... chacun peut apporter un parasol, un pot de fleur et un pique-nique bien sûr.

Il envisage également de communiquer sur les réseaux sociaux et les médias locaux, afin que l'action soit visible et le propos audible. Pour que tout cela se passe au mieux une charte de bon usage a été élaborée (verres à disposition sous caution, le moins d'emballage possible et tri sélectif sur place...). Ce collectif est bien évidemment ouvert à tous ceux qui souhaitent le rejoindre.

Une première action a déjà eu lieu le samedi 28 mai dernier, sur le parking de la place Émile Combes (à côté de la place des Beaux-Arts). A cette occasion, le Collectif Prenons Place ! a invité le collectif Vélorution à venir installer et animer un cahier de doléances concernant les déplacements doux pendant le pique-nique à l'heure du déjeuner.

Ainsi, une convergence entre collectifs, associations et aspirations citoyennes se fait jour pour un "Cahier de Doléances" concernant les déplacements doux.

Plus d'informations ici : <http://prenonsplace.wordpress.com/>

3 le PDU : ouverture de l'enquête publique

Sur le site de Montpellier Agglomération, on peut lire le communiqué suivant :

«Du 30 mai au 8 juillet 2011, le public est invité à prendre connaissance du projet de Plan de Déplacements Urbains (PDU) 2010-2020, à donner son avis et à rencontrer la commission d'enquête, dans 5 Maisons de l'Agglomération (Montpellier Centre, Castries, Prades-le-Lez, Pignan et Villeneuve-lès-Maguelone), sur le site Internet de Montpellier Agglomération ou encore par courrier.»

Rappelons que Vélocité avait participé à un collectif d'associations de communes du nord de Montpellier, pour élaborer un document de propositions dans le cadre de la «concertation préalable». Ce document – toujours consultable à partir du site (onglet «Actualités» «Les Dépêches de l'année 2010» «03/06/2010») avait été remis à l'agglomération en juin 2010.

Chacun d'entre nous peut consulter le projet de PDU, soit en se rendant sur un des lieux de l'enquête publique, soit en ligne sur le site de l'agglo. Il serait important que nous soyons nombreux à exprimer notre avis, en rappelant nos revendications en matière d'aménagements cyclables. D'autant plus que le PDU ne concerne pas que le centre ville de Montpellier - qui n'est pas la zone la plus difficile pour circuler à vélo ! - mais bien l'ensemble des communes de l'agglo. Or, on est bien obligés de constater que c'est en périphérie, sur les pénétrantes, entre les communes, qu'il y a le plus de besoins en matière d'aménagements cyclables.

Même si le document qui nous est proposé est plein de bonnes intentions, et «évoque» même certaines de nos propositions – par exemple l'avancée sur le projet du Lez – (voir page 110 du projet), il faut rappeler que ces intentions doivent devenir des réalisations le plus rapidement possible, et exiger que le projet fixe aussi un échéancier précis. Plus nous serons nombreux à exprimer cette exigence auprès de la commission d'enquête, plus nous aurons de chance d'être entendus de celle-ci, afin que ces exigences soient repercutées dans les avis qu'elle sera amenée à formuler.

Jean-Michel Héлары

4 Compte-rendu de notre réunion au Conseil Général

Le lundi 23 mai 2011 à 10h30, une délégation de Vélocité Languedoc a été reçue par Monsieur Jean-Marcel Castet, Conseiller Général délégué aux transports publics (aéroports, transports collectifs, pistes cyclables), accompagné par M. Dominique Jaumard, directeur des routes et M. Eric Melin, directeur des aménagements cyclables. Luc Nourigat, Jean-François Vilarem et Jean-Michel Héлары représentaient Vélocité Languedoc. En voici un bref compte-rendu.

En préambule, Luc Nourigat rappelle le but de cette rencontre, sollicitée par Vélocité Languedoc et remercie M. Castet d'avoir répondu positivement à cette demande de rendez-vous. Dans le passé, Vélocité a eu des contacts réguliers avec des techniciens des services du Conseil Général, rencontres jugées positives mais qui se sont espacées puis ont cessé, pour différentes raisons ? notamment l'impression que la situation n'évoluait plus. Pour cette reprise de contact, Vélocité a souhaité rencontrer un élu responsable des aménagements cyclables afin de donner une portée plus politique et plus ambitieuse à la discussion sur le schéma départemental cyclable. L'association rappelle que son but est de promouvoir l'usage quotidien du vélo, notamment par les «pendulaires», et pour cela, elle est très attachée aux aspects pratiques favorisant cet usage.

Monsieur Castet répond qu'il n'y a pas de divergence de point de vue entre le Conseil Général et Vélocité. Il note les progrès réalisés ces dernières années, rappelant que le département a compétence pour les aménagements sur la voirie départementale, mais intervient aussi sur la voirie communale, indirectement par le biais de subventions aux communes qui en font la demande. Ces subventions peuvent représenter de 30 à 66% du montant total de l'équipement réalisé. M. Castet déplore que très peu de demandes lui parviennent des communes du département.

Dans sa mairie de Jacou, M. Castet a pris une initiative intéressante : doter la «maison» de chaque nouvel arrivant d'un vélo, de façon à favoriser les déplacements cyclables. Retombées mesurées positives.

M. Castet nous indique que les voies (?) des tramways seraient « autorisées » aux vélos, de manière non officielle pour l'instant (refus compréhensible de la TAM, mais aussi absence de signalisation réglementaire adaptée). Nous avons été très surpris d'apprendre que la ligne 2 du tram serait entièrement cyclable par ce biais. Nous n'avons pas dû bien comprendre (!)

Monsieur Castet doit alors prendre congé, suite à un événement imprévu qui requiert sa présence ailleurs (décès de la mère de Madame Mandroux).

Monsieur Jaumard intervient ensuite pour réaffirmer son souhait de rencontres régulières avec les associations, dont la nôtre. Il souligne ensuite les évolutions positives depuis cinq ans :

- adoption d'un schéma départemental cyclable 2007-2012. Ce schéma est consultable dans un document validé par les élus en 2007 (non accessible en ligne sur le site du CG, contrairement à la plaquette d'information «grand public»).
- acquisition de machines dédiées au nettoyage des pistes.
- Possibilité de faire «remonter» les remarques des usagers sur l'entretien, les points difficiles, etc. afin de pouvoir intervenir rapidement.
- Sur le plan des loisirs, mise en place de boucles cyclotouristes (une vingtaine actuellement) utilisant des routes peu fréquentées, partagées avec la circulation motorisée.

Monsieur Jaumard doit alors quitter la réunion, ayant d'autres obligations.

Notre interlocuteur est alors Monsieur Melin. Plusieurs points

spécifiques sont abordés.

- Traitement des discontinuités : le souci du département est de les supprimer le plus possible.

- Problème des intersections : celles-ci sont souvent dangereuses. Par exemple, sur la piste Lavérune-Cournonsec – très bel équipement au demeurant – la piste croise la bretelle de sortie vers Pignan, sur laquelle les voitures roulent à vitesse élevée. Nous demandons que les aménagements d'intersection intègrent systématiquement le choix de faire ralentir les voitures, pour augmenter la sécurité.

- Conflits d'usage : certains aménagements rencontrent un tel succès auprès du public qu'ils peuvent créer des conflits d'usage. Ces équipements, souvent envisagés sous le seul angle des loisirs, sont très fréquentés par des promeneurs, à pied, en rollers, avec des poussettes, etc. et peuvent créer des problèmes avec certains cyclistes, les pendulaires notamment. Pire, sur certaines pistes très encombrées – comme par exemple aux Aresquiers – le problème est aggravé par l'interdiction faite aux cyclistes de circuler sur la route. M. Melin répond que la doctrine des départements est de ne jamais interdire les routes aux cyclistes sauf dans certains cas particuliers (comme aux Aresquiers !). Quant aux conflits d'usage, ils ne peuvent être résolus que par la création de pistes qui seraient dédiées aux cyclistes (cf. par exemple la possibilité de créer une piste cyclable le long du Lez, en rive droite, en direction de Lattes-Palavas).

- Politique d'aménagement des voies départementales en fonction du trafic :

- jusqu'à 1500véhicules/jour : partage du trafic (pas d'aménagement spécifique)
- de 1500 à 6000 véhicules/jour : accotements revêtus (et de couleur différente), ou bandes cyclables
- au delà de 6000 véhicules/jour : site propre pour non motorisés

À ce propos, on note qu'il y a autorisation d'utiliser la route même si un équipement cyclable existe. D'expérience nous sommes en permanence rappelés à l'ordre par des manœuvres plus ou moins agressives nous incitant à disparaître de la route. (Klaxon, frôlements, jusqu'à des camions qui essaient de nous tasser sur le bas coté).

- Prolongement de la piste Montpellier-Cournonsec : celui-ci est envisagé jusqu'à Villeveyrac d'une part, Poussan d'autre part, en utilisant les emprises d'anciennes voies ferrées.

- Prolongement de la voie verte Nîmes-Sommières (réalisée par le CG du Gard) vers Montpellier : pas mal de difficultés, même en récupérant l'ancienne voie ferrée (pont sur le Vidourle coupé). Négociations avec Boisseron. Mais tout ceci est très long.

- Intermodalité : mise en place de racks pour vélos sur les bus de Hérault-Transport ? Normalement, ceci est interdit, mais des dérogations sont possibles (cela se fait dans quelques départements, sur certaines lignes). La réglementation n'est pas très claire. Et cela oblige le chauffeur à descendre du bus pour vérifier le bon accrochage.

- Dispositifs «anti-intrusion» sur les pistes cyclables, voies vertes, etc. Ceci demande réflexion : s'ils sont trop dissuasifs, ils empêchent aussi les vélos avec remorques, tandems, etc. de passer. Au contraire, s'ils ne le sont pas assez, ils laissent passer les deux-roues motorisés. M. Melin est preneur d'une réalisation efficace pour ce genre de dispositif : avons-nous des exemples ?

Pour conclure, M. Melin et Vélocité conviennent d'une périodicité régulière de rencontres (une par semestre semble un bon rythme), chaque rencontre consacrée à un thème prévu à l'avance.

Une prochaine rencontre prévue en septembre 2011.

La revue nécessaire de la Fédération des Usagers de la Bicyclette :

Vélocité, la revue du cycliste urbain. Indispensable. Numéro 109. Février 2011. Voir sommaire sur <http://www.fubicy.org/spip.php?rubrique38>

5 numéros par an, 16 €. Prix au numéro : 6 € pour ceux de l'année en cours (+ frais de port)

Règlement par chèque à l'ordre de : FUB. À renvoyer, avec vos coordonnées à : FUB 12 rue des Bouchers 67000 Strasbourg

Avis aux adhérents

Ce bulletin vous est ouvert **et vos contributions sont souhaitées**. Envoyez les de préférence par courrier électronique (format texte simple) à l'adresse : montpellier@fubicy.org

Une liste de diffusion permet de communiquer entre adhérents par mail. La procédure d'inscription est souple (nombreuses options, par exemple annuler la réception des mails émis, tout en conservant la possibilité de consulter et d'émettre). Pour s'inscrire ou consulter les messages de la liste utilisez un butineur (firefox, netscape, internet explorer,...) avec l'adresse <http://maretmanu.org/mailman/listinfo/velocite>

Venez à nos réunions qui ont lieu au local de l'association des Beaux-Arts, 12 esplanade de la Musique, Montpellier (rez de chaussée, à gauche en entrant dans l'immeuble), généralement les premier et troisième Vendredi du mois à 18h30. Confirmation sur le site internet *web* : <http://montpellier.fubicy.org>

Vous y trouverez les informations les plus récentes, ainsi que des documents, des anciens numéros du bulletin, des liens et contacts divers.

Expéditeur :

VéloCité Languedoc
8 rue des Orchidées
34000 MONTPELLIER

Destinataire :

Marchands et réparateurs de vélos (remise aux adhérents de VéloCité Languedoc sur présentation de la carte d'adhérent) :

Nom	Adresse	Remise
On Avance	7 bis quai des Tanneurs, Montpellier 04 67 10 07 77	7% sur accessoires.
Perez	85 av Palavas Montpellier 04 67 65 06 23	
Bernabeu	29, rue du Fg Figuerolles, Montpellier 04 67 92 71 75	pas de remise

Cycles électriques et de ville et tatouage FUBICY

Solo cycles (VAE)	4, rue Fournarié, Montpellier 04 34 22 87 13	pas de remise
-------------------	--	---------------

L'association qui vous aide à réparer un vélo

VieuxBiclou 5 rue de la Poésie, Montpellier
<http://www.vieuxbiclou.org/>

Appel aux cotisations

Chers adhérents,

Pour être ou rester membre de l'association il faut avoir réglé sa cotisation chaque année. Cette modique cotisation est utilisée en frais de timbres, de reproductions (bulletin, lettres, affiches), en cotisation à la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), en achats de petit matériel.

Les tarifs ont été fixés par le Conseil d'Administration à : normal (8 €), étudiant ou chômeur (5 €), couples (mariés ou non) (12 €), soutien (16 € voire plus).

La date de règlement de votre dernière cotisation figure sur l'étiquette d'expédition. Si l'échéance est dépassée, veuillez envoyer vos chèques libellés à l'ordre de VéloCité Languedoc, 8 rue des Orchidées, 34000 Montpellier .

 <p>Vélocité Languedoc 8 rue des Orchidées 34000 Montpellier FRANCE Tél. : 04 34 00 71 10 ou 04 67 58 47 59 http://montpellier.fubicy.org e-mail : montpellier@fubicy.org</p> <p>La ville sans contraintes.</p>	Ne pas jeter sur la voie publique.	
	Nom(s) :	Prénom(s) :
Adresse :	Code postal :	Ville :
E-mail :	Téléphone :	
J'adhère à l'association loi 1901 "Vélocité Languedoc" pour un an au tarif :		
<input type="checkbox"/> Normal (8 euros) <input type="checkbox"/> Étudiant, chômeur (5 euros)		
<input type="checkbox"/> Couples, mariés ou non (12 euros) <input type="checkbox"/> Soutien (16 euros)		
Libellez votre chèque au nom de : "Association Vélocité Languedoc". Vous recevrez les derniers numéros de notre bulletin, une carte d'adhérent qui vous permettra d'obtenir des réductions de 5 à 10% chez certains marchands de cycles, et vous serez abonné au bulletin pendant un an (soit 4 numéros).		